

Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL.13/2025

DATE DE LA CONVOCATION :

DATE DE PUBLICATION :

Le 18 mars 2025

28 MARS 2025

L'An deux mil vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

**Membres en exercice : 24**

**Membres présents : 23**

**Nombre de votants : 24**

Etaient présents : M. ADAM Stéphane ; M. AIGUESPARSES Cédric ; M. ARCUCCI Patrick ; Mme AURIOL Anne ; M. BENEDETTO Nicolas ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FERRARI Fabien ; M. FRELIER Laurent ; Mme GACNIK Marie-France ; M. HERAUD Jean-François ; M. HURET David ; Mme NICODEMO MéliSSia ; Mme PRUNET Sophie ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence

Procurations :

M. ROSSI Patrick donne pouvoir à M. BRUN Fernand

Etaient absents : NÉANT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. Jean-Luc SEIGNOBOS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**ADOPTION DU MONTANT DE LA SUBVENTION ALLOUEE AU CCAS  
PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2025**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, que la commune prévoit annuellement une subvention de fonctionnement pour le CCAS.

Le montant prévu au chapitre 65 pour le CCAS est de 27 000.00 € au titre de l'année 2025.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

ET APRES en avoir délibéré,

**DECIDE**

### Article unique :

**D'APPROUVER** la subvention allouée au CCAS pour l'année 2025 et de l'inscrire au budget primitif 2025 de la commune.

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus  
AU REGISTRE sont les signatures

**POUR : 24 UNANIMITE**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**SEIGNOBOS Jean-Luc**

**Secrétaire de séance**

**BRUN Fernand**

**Maire**